

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS ATTINDIS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. DEBERT Marc

RCS / SIRET

3	9	8	4	0	0	8	1	2	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 41. Aires de stationnement ouvertes au public.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Aire de stationnement ouverte au public dans le cadre de la création de la surface commerciale à l'enseigne E.LECLERC EXPRESS qui totalise 91 places (> à 50 unités).
- Le projet prend place dans une zone concernée par une OAP, dans une zone dédiée à être aménagée.
- La surface des parcelles touchées par le projet est de 14 269 m² mais seulement 9 524 m² seront aménagés.
- La surface imperméabilisée de la toiture est de 1 477 m².
- La surface imperméabilisée de la voirie est de 3 551 m².
- La surface de plancher est de 1 438 m².

4.2 Objectifs du projet

- Le projet consiste en la création d'une zone de chalandise permettant de répondre à la demande de la clientèle et limitant ainsi l'évasion commerciale.
- Réalisation des parkings pour une capacité de 91 véhicules.
- Création d'un magasin de vente alimentaire à l'enseigne E.LECLERC EXPRESS.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux débiteront par le terrassement du site, le gros oeuvre, la charpente métallique, la couverture en étanchéité multicouches puis une fois le clos couvert achevé, on réalisera les travaux de second oeuvre.

Après obtention des autorisations et délais de recours administratifs, le chantier devra s'étaler sur 12 mois environ.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le magasin sera en capacité d'accueillir la clientèle et de répondre aux besoins d'approvisionnement de ses références. Le stationnement correspondra aux attentes actuelles (bornes de rechargement, stationnement vélos).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à l'obtention d'un permis de construire.
Règlement du PLU zone UAa et 1AU.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aménagement d'un magasin E.LECLERC EXPRESS avec ses aires de stationnement.	9 524 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Fort de Rietz
62310 FRUGES

Coordonnées géographiques¹ Long. 2 ° 07 ' 30 " 0 Lat. 50 ° 30 ' 58 " 8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas de prélèvement direct d'eau. Il utilisera le réseau d'adduction en eau potable de la commune.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet présente une forte déclivité, néanmoins nous équilibrerons les déblais et les remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'équilibre entre les déblais et remblais s'effectuera sur le site.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zonage : UAa : zone urbaine de l'hypercentre, à vocation mixte, à forte densité. 1AU : zone d'urbanisation future à court terme
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un réaménagement des accès rue du Fort de Rietz est d'ailleurs prévu dans le cadre d'une OAP.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores engendrées par le projet proviendront essentiellement du trafic induit par la circulation de la clientèle et des livraisons. Ces nuisances seront toutefois peu importantes avec une allure très limitée sur le parking.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet est source d'émissions lumineuses du fait de son éclairage extérieur (façades, parking, cheminement, ...).</p> <p>Les éclairages extérieurs sont éteints une heure au plus tard après la fermeture du magasin au public.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront traitées en infiltration dès lors que la nature du sol le permettra (article UAa 4 et 1AU4).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet produira des eaux usées qui seront traitées avant rejet dans le réseau public existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera source de déchets, non dangereux (principalement emballages, cartons et plastiques, invendus).</p> <p>Les déchets dangereux constitués par les piles et tubes fluorescents seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun monument historique, site archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont actuellement utilisées à des fins agricoles. Le projet est réalisé sur une zone concernée par une OAP. cette zone est constructible, classée en secteur UaA et 1AU du PLU.

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le site a fait l'objet d'une orientation d'aménagement programmé approuvé.

Le projet a pris en compte cette OAP pour s'intégrer avec les objectifs communaux de cette zone.

7. Auto-évaluation

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prend place sur un terrain libre en entrée de ville, sur un terrain couvert par une orientation d'aménagement programmé, destiné à un programme mixte des constructions, des logements et des commerces.

Pour ces raisons, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation Photographies Plan de masse projet Vue aérienne

9. Engagement et signature

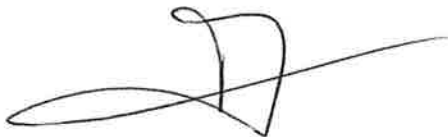
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



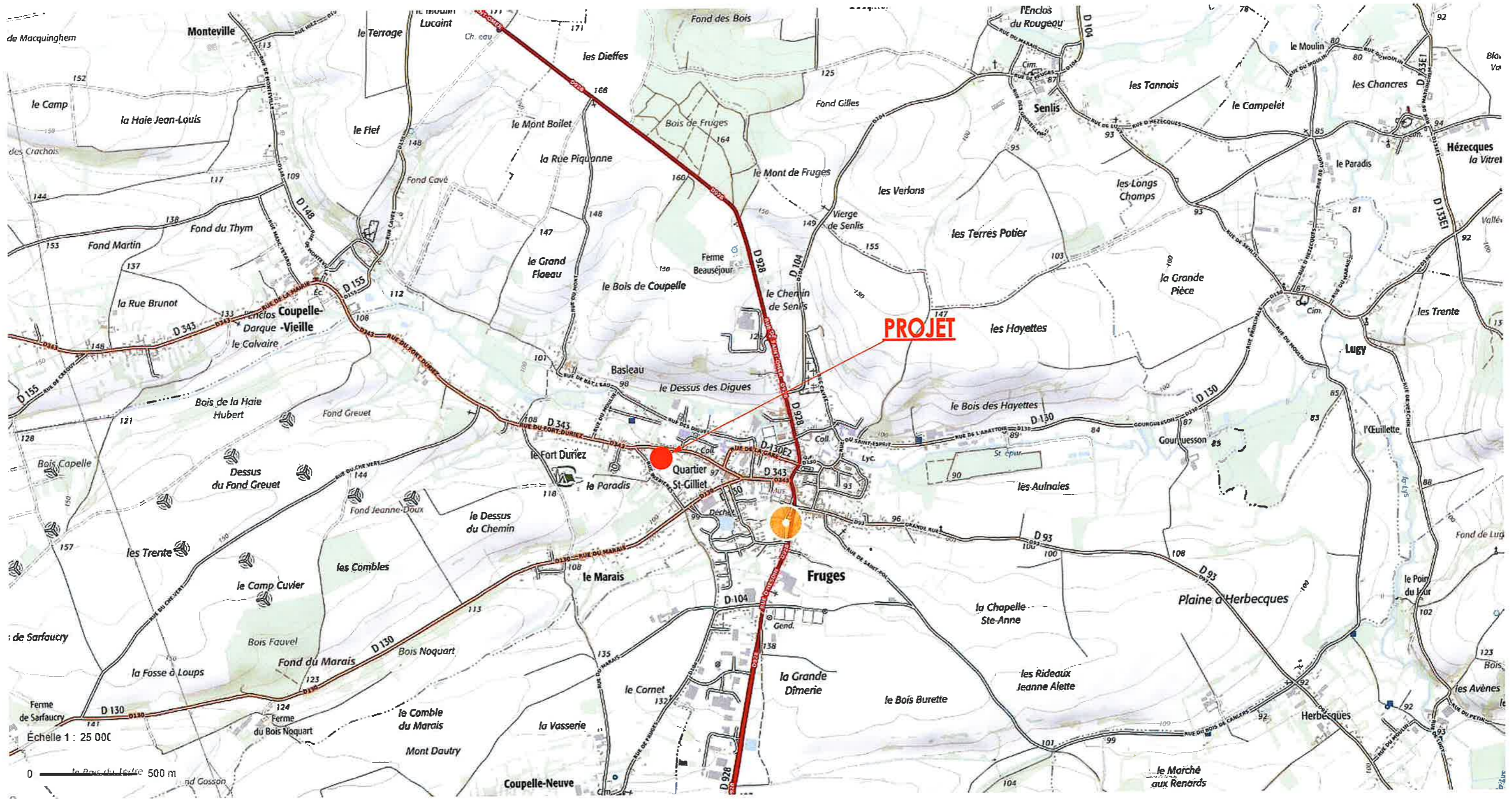
Fait à ATTIN

le, 04/06/2021

Signature



SAS ATTINDIS
1 Route Nationale 39
62170 ATTIN - MONTREUIL/MER
Tél. : 03 21 81 35 25
Siret 398 400 812 000 10- APE 741G



SAS ATTINDIS
 1 Route Nationale 39
 62170 ATTIN - MONTREUIL/MER
 Tél. : 03 21 81 33 25
 Biret 398 400 842 001 10 - APE 741G

E.Leclerc
 EXPRESS

75 rue du Fort de Rietz
 62 310 - FRUGES



A. MASSINON
ARCHITECTE
 1, rue Louis Braille
 Cap Courrouze 1A
 35 136 Saint Jacques de la Lande
 Tél: 02 99 84 67 12
 contact@antoinemassinon.fr

Plan de situation

REF. PIECE :

2

Cas par cas

ECHELLE :

DATE :

04/06/2021

21-075

CD/MB.

Dessiné avec ArchiCAD, ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation



SAS ATTINDIS
 1 Route Nationale 39
 62170 ATTIN - MONTREUIL/MER
 Tél. : 03 21 81 85 25
 Siret 298 490 812 00019 - APE 741G

E.Leclerc
 EXPRESS

75 rue du Fort de Rietz
 62 310 - FRUGES



A. MASSINON
ARCHITECTE
 1, rue Louis Braille
 Cap Courrouze 1A
 35 136 Saint Jacques de la Lande
 Tél: 02.99.84.67.12
contact@antoinemassinon.fr

Photographie

REF. PIECE :

3

Cas par cas

ECHELLE :

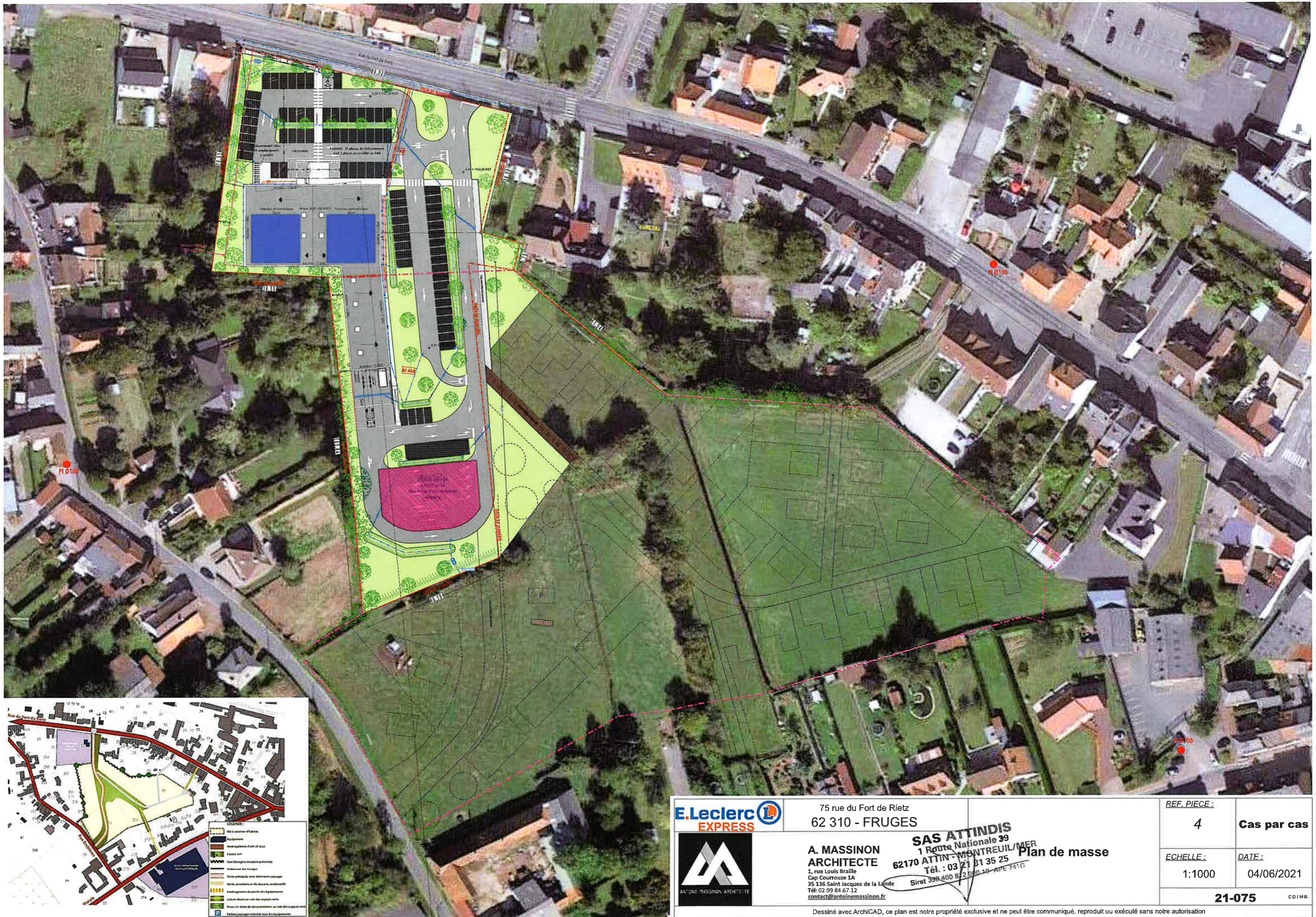
DATE :

04/06/2021

21-075

CD/MB

Dessiné avec ArchiCAD, ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation



E.Leclerc
EXPRESS

75 rue du Fort de Rietz
62 310 - FRUGES



A. MASSINON
ARCHITECTE

1, rue Louis Braille
Cap Courrouze 1A
35 136 Saint Jacques de la Lande
Tél: 02 99 84 67 12
contact@antoinemassinon.fr

SAS ATTINDIS
1 Route Nationale 39
62170 ATTIN - MONTREUIL/MER
Tél. : 03 21 81 35 25
Siret 398 400 872 000 10 - APE 741G

Plan de masse

REF. PIECE :

4

Cas par cas

ECHELLE :

1:1000

DATE :

04/06/2021

21-075

CD/MB

Dessiné avec ArchiCAD, ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation

- LEGENDE :**
- Site à vocation d'habitat
 - Espaces verts
 - Aménagements de voirie de voirie
 - Espaces verts
 - Usages réservés à destination particulière
 - Délimitation des trottoirs
 - Voies piétonnes avec trottoir paysager
 - Voies secondaires de la voirie urbaine
 - Aménagements de parcs de jeux
 - Lignes de voirie de voirie urbaine
 - Places et zones de stationnement au sein des espaces verts
 - Parkings payants extérieurs pour les commerçants



SAS ATTINDIS
 1 Route Nationale 99
 62170 ATAIN - MONTREUIL/MER
 Tél. : 03 21 81 35 25
 Siret 398 400 12 000 10 APE 741G

E.Leclerc
 EXPRESS

75 rue du Fort de Rietz
 62 310 - FRUGES

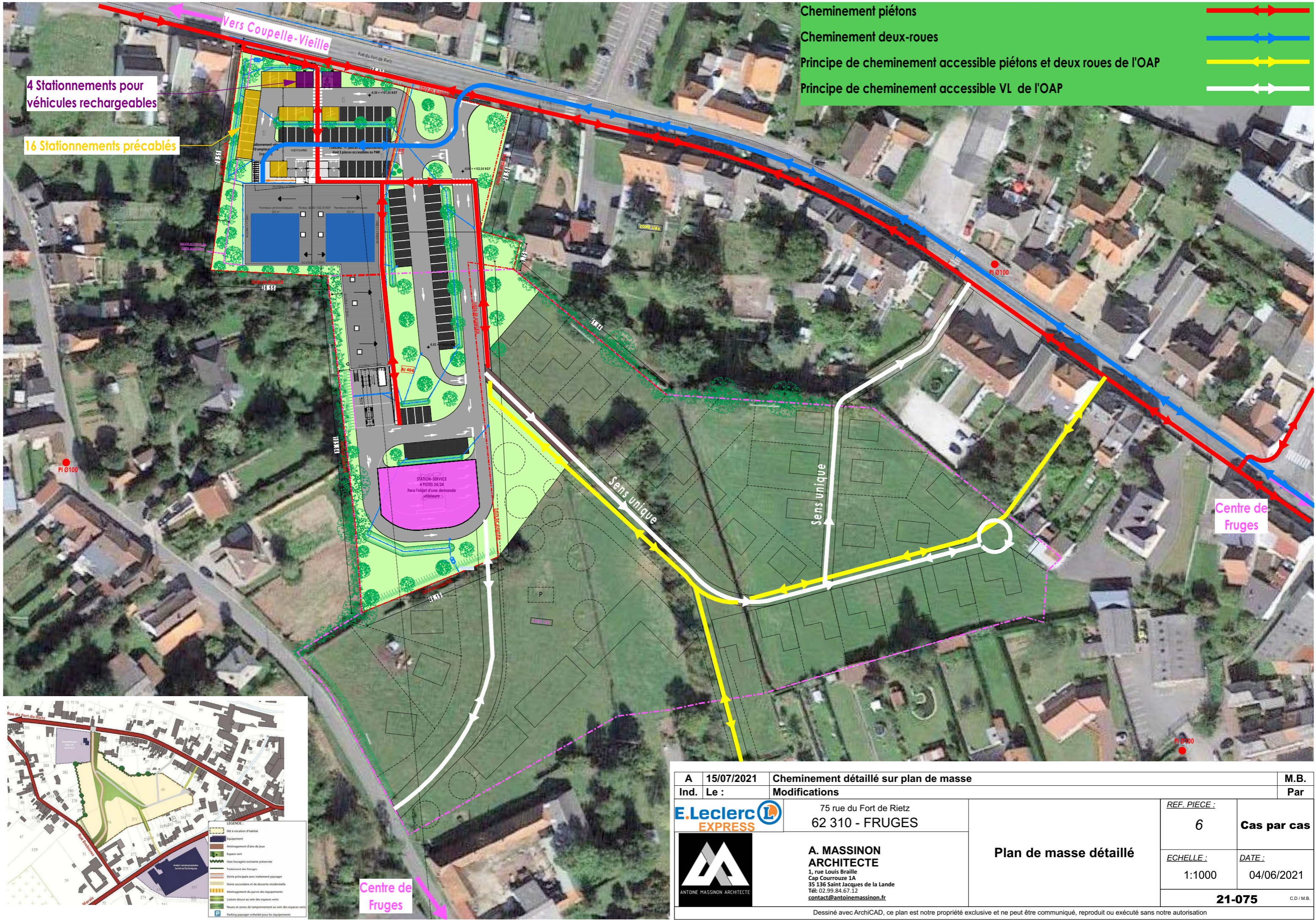


A. MASSINON
ARCHITECTE
 1, rue Louis Braille
 Cap Courrouze 1A
 35 136 Saint Jacques de la Lande
 Tél: 02 99 84.67.12
contact@antoinemassinon.fr

**Vue aérienne avec hydrologie
 du site**

<u>REF. PIECE :</u>	5	Cas par cas
<u>ECHELLE :</u>		<u>DATE :</u> 04/06/2021
21-075		<small>C.D./M.B.</small>

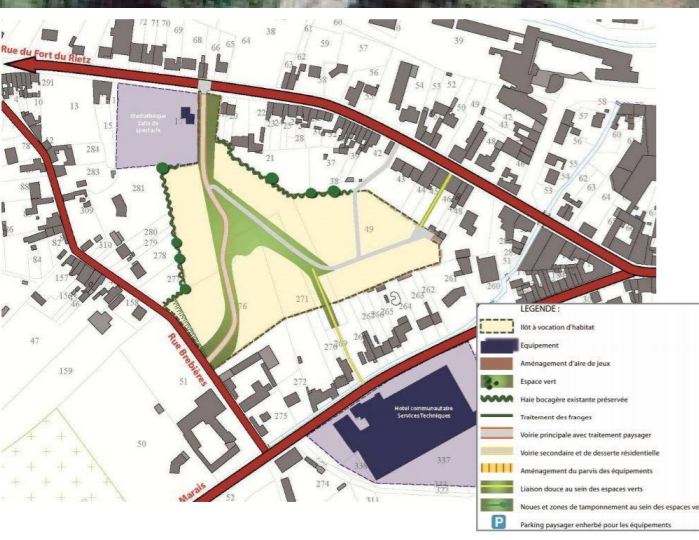
Dessiné avec ArchiCAD, ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation



- Cheminement piétons
- Cheminement deux-roues
- Principe de cheminement accessible piétons et deux roues de l'OAP
- Principe de cheminement accessible VL de l'OAP

4 Stationnements pour véhicules rechargeables

16 Stationnements précablés



A	15/07/2021	Cheminement détaillé sur plan de masse	M.B.
Ind.	Le :	Modifications	Par
		75 rue du Fort de Rietz 62 310 - FRUGES	REF. PIECE : 6
		A. MASSINON ARCHITECTE 1, rue Louis Braille Cap Courrouze 1A 35 136 Saint Jacques de la Lande Tél: 02.99.84.67.12 contact@antoinemassinon.fr	Cas par cas ECHELLE : 1:1000 DATE : 04/06/2021
			21-075 CD/M.B.
Dessiné avec ArchiCAD, ce plan est notre propriété exclusive et ne peut être communiqué, reproduit ou exécuté sans notre autorisation			